



**Pouvoir d'achat en berne dans les IEG**

**Toutes et Tous Mobilisés le 2 juin 2022 !!!**

**Les syndicats CGT OE et UFICT  
Energie 43 appellent Tous les Gaziers et  
Electriciens à se mettre en  
Grève Minimum 4 heures !**

## **MOBILISATION GENERALE**

**Haute Loire** : Les Sites du bassin du Puy, Farnier, Brives-Charensac, Espaly, Yssingeaux, Monistrol, Pont de Lignon, Brioude...

**Lozère** : Les Sites de Langogne, Pieds de Borne...

**Ardèche** : Le Site de Montpezat

**Puy de Dôme** : Thiers et saint Gervais

**Assemblée Générale à 9H00**

Site ENEDIS à Sainte-Catherine

Au Puy-en-Velay

**Une Délégation sera reçue en préfecture de  
la Haute-Loire**





## **Pouvoir d'achat dans les IEG Mobilisation générale le 2 juin !**

Depuis plusieurs mois, les fédérations syndicales alertent les représentants des employeurs de la baisse du pouvoir d'achat des personnels des Industries Électriques et Gazières.

Malgré cela, ces derniers continuent de « jouer la montre » en invoquant des prétextes de calendrier, l'attente de confirmation de chiffres d'inflation, d'éventuelles mesures gouvernementales, des élections législatives...

Année après année, la grille des IEG et avec elle les salaires des agents des IEG perdent du pouvoir d'achat. 2022 est l'année de trop !

Un Salaire National de Base revalorisé de 0,3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022 face à une inflation dépassant déjà 4,5 % aujourd'hui et qui probablement va continuer d'augmenter, c'est inacceptable !

Les employeurs doivent revaloriser le SNB pour préserver les salaires de l'inflation : ils l'ont fait par le passé, dans les années de forte inflation, avec parfois plusieurs revalorisations annuelles. Ils doivent le faire aujourd'hui !

Lors de la dernière CPPNI, les employeurs ont refusé catégoriquement toutes mesures de branche.

Dans ces conditions, les directions ne laissent pas d'autres choix aux personnels et aux organisations syndicales que d'établir le rapport de force par la grève pour obtenir satisfaction sur les revendications !

**Les fédérations syndicales  
FNME-CGT, CFE Énergies, FCE CFDT et FO Énergie et Mines  
appellent le personnel à la mobilisation générale à compter du 2 juin\*  
pour la défense du pouvoir d'achat.**

**Le 2 juin, ensemble, exigeons une revalorisation du SNB  
d'au moins 4,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

\*Préavis du 1<sup>er</sup> juin à 20h00 au 13 juin à 24h00.

Paris le 18 mai 2022